

5000 terrains adjacents aux nouvelles usines du O. P. R. à vendre par U. H. DANDURAND 7, 8, 9 et 10 Edifice "La Presse" 45-46

Le Canada

Le Canada d'abord, le Canada toujours, rien que le Canada. (Laurier)

VOL. I — No 52 MONTREAL, VENDREDI, 5 JUIN 1903. PRIX, UN SOU

DES MILLIONS DE DOLLARS EN FUMÉE

Les feux de forêts continuent leur œuvre de destruction

Tout le nord de Montréal est devenu un vaste brasier | La région du Lac Saint-Jean subit de lourdes pertes,

On redoute toujours les caprices du vent

Des prières publiques. | Température : Beau et chaud | Des pertes de vie.

(De nos correspondants spéciaux)

Les feux de forêts continuent à dévaster les campagnes dans Québec, dans Ontario et dans le Nouveau-Brunswick.

Après le feu de Hull qui a causé pour \$18,000 de pertes, Ottawa a, hier, été victime d'un autre incendie et les pertes se sont chiffrées dans les \$40,000. Les principales places brûlées ont été le moulin Davidson et Thacker, l'imprimerie Mortimer & Co., le magasin Stewart, etc.

À Québec, l'air est rempli de fumée. À Sainte-Adèle, à Saint-Jérôme, à Saint-Faustin, aux Trois-Rivières, à Sainte-Agathe, à Sherbrooke, à Wickford, à Acton-Jonction, à Westdale, à Sainte-Thérèse, à Joliette, à Saint-Jean, à Grand-Mère, à la Vallée Verte, à Glen Norman, à Saint-Jovite, à St-Jovite, à Farnham, à Namachiche, à Hull, à la Rivière-Noire, à Bulstrode, à Saint-Wincelass, à Arthabaska, à Scottstown, à Mégantic, et à une quantité d'autres places.

Un homme est tombé asphyxié sans que ses amis pussent le sauver. Dans le Nouveau-Brunswick, deux femmes ont été brûlées noires.

Des villages sont dévastés, des centaines d'établissements ont été détruits.

Les feux qui sévissent dans le district de Montréal n'ont pas trop retardé le service des chemins de fer, mais à d'autres places, les trains ont dû arrêter complètement.

Le train de Ste-Agathe est arrivé en retard à cause d'un pont brûlé. Les passagers ont dû traverser la rivière à pied.

Dans le voisinage de Saint-Jovite, les feux sont terribles.

La sécheresse augmente encore l'incendie des bois et s'il ne tombe pas bientôt une pluie abondante, on ne sait trop ce qui arrivera.

On disait hier soir, que des feuilles mortes brûlaient sur le Mont-Royal, mais le gardien a déclaré qu'il n'y avait aucun danger et que, ses hommes avaient tout éteint.

A Shawinigan

Shawinigan, 4. — Vers midi les feux qui dévoraient la forêt sont entrés dans le village par l'avenue Maple, l'église épiscopale et la gare du Grand Nord. Les pompiers se mirent à l'œuvre. L'église St-Jean, la gare, l'école, le magasin, le bureau, l'hôtel, l'hôtel Vendôme, et d'autres maisons prirent feu plusieurs fois. Pendant une quinzaine d'heures on jeta sur les flammes des milliers de gallons d'eau à la minute et cela dura jusqu'à 3 heures ce matin.

Aujourd'hui le village a son aspect habituel, mais les arbres verdoyants ne sont plus que des troncs calcinés. D'après M. H. Burrill, fils, les pertes matérielles seront assez minimes quoique les flammes soient venues à plusieurs reprises bien près des bâtiments.

A St-Jean

(Spécial au "Canada")
St-Jean, 4. — La fumée est disparue et les dégâts ne sont pas très grands à part une grange par-ci par-là et des clôtures. La fumée était surtout causée par la combustion des arbres morts et des broussailles. La sécheresse cause plus de dommages que le feu.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 4. — Il y a un grand feu dans le quatrième rang d'Oxford, un autre près de Suffolk et un troisième au pied du Mont Oxford. Des deux côtés du chemin Eastman. Des millions de pieds de bois sont échoués dans les rivières faute d'eau pour les charrier aux moulins. L'aqueduc de la ville a publié un avis de ne pas gaspiller l'eau.

Aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 4. — On croit que tout danger est maintenant passé. Des petites feux ont éclaté dans les bois sur les coteaux au nord de la ville. On les a éteints. Il a fallu faire surveiller la ville à cause des étincelles qui tombaient dans les rues. Les bateaux du Saint-Laurent ont été retardés par la fumée.

A Brossseau

Brossseau, 4. — Cinq mille carrés de forêt environ sont en feu, les dommages seront d'à-peu-près \$3,000.

A Granby

Granby, 4. — Les broussailles sont en feu autour de la ville, mais le bois de valeur est encore intact. Le maire a dû placer des sentinelles pour empêcher la foule de trop s'aventurer.

A Sutton

Sutton, 4. — Il y a beaucoup de feux dans les broussailles. Les flammes ont dévoré presque tout le bois empli sur la propriété de la "Sutton Lumber Company."

A Plessisville

Plessisville, 4. — Les flammes ont menacé la gare et une grande partie du village et une grange appartenant à M. Montreuil, a été brûlée, ainsi qu'une maison appartenant à M. Blouin. Il est impossible d'aller à Notre-Dame de Lourdes où le feu est des plus violents. La forêt est très endommagée. La maison de M. N. Proulx a pris feu, mais on a éteint les flammes avant qu'elles aient eu le temps de causer beaucoup de dommages.

A Lachute

Lachute, 4. — D'ici à Ste-Agathe, les feux de forêts sont nombreux et des moulins ont été détruits. On ne peut pas encore évaluer les dommages.

A Buckingham

Buckingham, 4. — Tout le pays est dévasté aux alentours d'ici et les pertes sont énormes. Les flammes sont venues jusqu'à trois milles d'ici.

A Arthabaskaville

Arthabaskaville, 4. — A Stanfold, à Rosaire, à Ste-Clotilde de Horton, à Bulstrode, à Linville, à Warwick, les dommages sont incalculables dans les bois.

Au Nouveau-Brunswick

St-Jean, N.B., 4. — Les forêts brûlent toujours et de partout arrivent des nouvelles de destruction de maisons, de limites à bois, etc. A Bonny River, les moulins, le magasin, l'hôtel, l'église, l'école et les maisons des ouvriers sont en cendres. Les villages de Prince de Galles et de Musquash, à douze milles d'ici ont été incendiés, hier soir. Trente-sept maisons ont été détruites, y compris la saison Dunn, les moulins Knight, le presbytère épiscopal, l'église catholique et la gare de la "Shore Line". Cinq ponts ont été brûlés ainsi qu'une énorme quantité de bois. Deux cents personnes sont sans abri et ont tout perdu.

A Perthuis

Québec, 4. — Les pompiers de Québec qui reviennent de Perthuis, disent qu'ils ont passé deux heures dans un véritable enfer. Les flammes avaient atteint le village du côté des maisons privées et à tout détruit. Les pompiers ont commencé par protéger l'autre côté de la rivière où sont situés les moulins et la gare, mais l'eau n'a pu empêcher la course des flammes. La situation est devenue tellement sérieuse que les pompiers ont dû se jeter à la rivière où ils durent à plusieurs reprises se plonger la tête pour éviter d'avoir les cheveux brûlés. La machine à vapeur a été abandonnée quelques minutes puis, au risque de perdre la vie, les pompiers ont réussi à la sauver. Cependant le timon et l'une des roues ont été brûlés. Les chevaux ont été sauvés; 800 pieds de boyaux sont perdus. Les pompiers de Québec disent que les hommes en charge du train de la compagnie Québec et Lac-St-Jean se sont conduits comme des héros. Pendant que le feu faisait rage les uns ont abandonnés et se sont sauvés à plusieurs milles pour protéger le train sans s'occuper, si les pompiers pouvaient échapper à la mort. On croit que les pertes seront, à la Rivière Noire, de \$150,000.

Au Lac-St-Jean

Lac Simon, 4. — Les feux de forêts exercent des ravages sur tout le parcours du chemin de fer du Lac-Saint-Jean. Tout le village de Perthuis est en feu. Les scieries appartenant à M. Harold Kennedy, de Québec, vingt-cinq maisons et la station du chemin de fer, sont brûlées. Le feu fait rage dans tous les environs. D'ici à Perthuis, la distance est

de cinq milles, et tout nous paraît en flamme dans cette direction. La circulation des trains est interrompue. Nous n'avons pas de nouvelles de Rivière-à-Pierre qui se trouve à environ 8 milles plus loin que Perthuis.

A Québec

Jeune Lorette, 4. Une sinistre rumeur circule en ce village. Deux familles qui résident dans la forêt au nord de notre village, se voyant cernées par les flammes, s'en vont ici; mais, en un endroit, les flammes ravagèrent des deux côtés de la route, et la voiture partit au trot pour sortir du brasier. Elle réussit à franchir l'espace dangereux, mais les deux chefs de famille qui suivaient à pied la voiture furent suffoqués et tombèrent sur la route.

A Coteau Junction

Coteau Junction, 4. — Voici une liste des propriétés détruites dans le feu d'hier. Pierre Doucet, maison et étables, peu d'assurances; Gustave Beriault, maison et hangars; James Stapleton, maison et hangars, \$800 d'assurances; M. J. Dufour, maison et hangars, \$500 d'assurances; Jos. Dicaire, maison et hangars, \$600 d'assurances; J. B. Lamarche, maison et hangars, pas d'assurance; N. Bray et J. Meilleur, effets de ménage, pas d'assurance.

Les pertes totales seront d'environ \$12,000, avec à peu près \$5,000 d'assurances.

Les feux à Ste-Agathe

Ste-Agathe, 4. — On disait hier, à Montréal que Ste-Jérôme était en feu. Mais les habitants de cette localité disent que l'incendie est encore à cinq milles au Sud-Est. Quand à Lesage les flammes en sont éloignées de seize milles.

Le train partant de Montréal à 5.30 et ayant à bord le surintendant du département a tenté de faire son trajet vers l'Est. C'est à Montfort Junction que les premières flammes durent rencontrer. Mais ce n'était rien en comparaison de ce qui se passait dans d'autres districts, mais le train ne s'arrêta-t-il pas pour si peu. Ordre fut donné de continuer jusqu'à Ste-Agathe et d'attendre là des ordres de Ste-Agathe.

A "Belisle's Mills" c'était plus sérieux; le pont situé à quelques milles plus loin était en partie détruit, le train dut stopper. On alla en reconnaissance et non loin du pont on découvrit les vestiges, 2 maisons et du moulin de M. Côté.

Ste-Agathe a été terriblement effrayée en voyant les flammes à un quart de mille des limites du village.

L'usine électrique, propriété de l'honorable Raymond, de Montfort, ministre de la Marine et des Pêcheries, fut un instant menacée mais à l'heure actuelle elle est hors de dangers.

Ce fut à De Grosbois Siding que le feu était le plus intense. Mille cordes de bois, 1,200 pièces de bois de construction, un moulin à scie et plusieurs maisons sont devenues la proie des flammes. Le moulin est la propriété de la Société Machan.

A 8 heures du matin, hier, le feu était à 8 milles de Ste-Agathe. A 2 heures p.m., il était aux portes du village. La résidence d'été de M. Wark brûla en quelques heures en dépit des efforts faits pour la sauver. A ce moment le feu est des deux côtés de la rivière.

La résidence de M. Agnew, de Montréal, voisine de celle de M. Wark a subi le même sort. Les habitants qui ont perdu leurs habitations ont logé aux alentours puis se sont dirigés vers Montréal.

Incendie à Ottawa

Ottawa, 4. — Un incendie considérable a visité la capitale, hier matin, détruisant de fond en comble un grand nombre d'édifices au sud de la rue Sparks, au sud et au nord de la rue Queen entre les rues Bank et Kent.

Il est impossible de savoir où et comment le feu a commencé, mais l'on suppose qu'il s'est déclaré dans les étables de la compagnie Mortimer, voisines des piles de bois de construction appartenant à la "Davidson and Thackeray."

Le feu a fait rage pendant quelques heures. Le vent ne soufflait pas heureusement, car la conflagration eut été générale, vu la grande sécheresse.

M. le Dr Weilberner

Ottawa, 4. — M. le Dr Auguste Weilberner est décédé subitement ce matin, à l'âge de 68 ans. Il était né à Boucherville et pratiquait la médecine, ici, depuis un grand nombre d'années. Le défunt était le beau-frère du regretté Dr St-Georges, ancien député. Il laisse 4 filles et 2 garçons.

Cette mort a causé d'unanimes regrets dans tout le district, où le défunt jouissait de beaucoup d'estime et de considération. Nos condoléances à la famille du défunt.

Le mot de la fin d'une conspiration tory

L'HON. M. STRATTON EST COMPLETEMENT EXONERE

Le danger de courir deux lièvres à la fois

GAMEY VOULAIT SERVIR SON PARTI ET SES PETITES AFFAIRES

Toronto, 4. — Le rapport de la commission d'enquête dans l'affaire Gamey a été déposé sur la table de la Chambre, ce matin. Il exonère l'hon. M. Stratton et dit que les accusations de Gamey ne sont qu'une machination pour expliquer sa conduite excentrique. Ce rapport est très volumineux et contient 35,000 mots. Voici les parties les plus saillantes de ce rapport.

M. Gamey n'avait aucune relation avec aucun des membres du ministère, sauf le secrétaire provincial. M. Gamey a peut-être eu une correspondance officielle avec deux ou trois autres ministres; mais il n'eut de relations d'aucun genre avec les autres.

Quant à ce qui regarde l'accusation de corruption, les commissaires sont d'opinion que comme point de droit, elle n'est pas prouvée, ni contre les membres du gouvernement, ni contre les autres accusés. Dans un procès ordinaire les accusés seraient acquittés par le juge.

Il ne reste donc que l'accusation originale portée contre le secrétaire provincial, et la preuve qui a été discutée.

Dans notre opinion les accusations de corruption ne sont pas prouvées par la plus grande partie de la preuve, laquelle paraît juste et croyable.

Les juges analysent les contradictions qui existent entre la version donnée par Gamey à la Chambre et son témoignage, ainsi que les contradictions entre son témoignage et ceux d'autres ont donné sur des points importants. Ils citent, en particulier, l'impossibilité où s'est trouvé Gamey de fixer la date exacte, 10 septembre ou 11 septembre, à laquelle l'argent a été remis. Ils se sentent incapables de retracer cette somme et ajoutent :

"On peut encore dire ceci, à propos de la source de cet argent, — que M. Gamey a refusé de dire sous serment où étaient les bordereaux, sous prétexte qu'on lui intenterait une action au criminel, et qu'il a dit de plus : "qu'il ne pouvait comprendre comment ce point avait trait à la cause."

On peut raisonnablement croire que si l'on pouvait voir les pages qui manquaient au livre de Crossin, elles donneraient la source des \$900 et des \$1,500, que M. Gamey jure venir d'une seule et même source.

Son explication de la provenance de cet argent, n'est pas assez digne de croyance, que si les livres n'avaient pas été mutilés. Il est difficile de se faire une idée de la carrière de M. Gamey comme député, parce qu'elle a été d'un bout à l'autre contradictoire, parce qu'il a joué un double rôle. Les témoignages ne prouvent que ceci : "Mantoulin avec Gamey comme député, du côté du gouvernement au pouvoir, pour qu'il pût rendre service à ses constituants et prendre sa part des différentes transactions, qui pouvaient possible des gens peu scrupuleux."

Une autre partie du rapport cite les déclarations que M. Gamey a faites à différentes personnes qu'il n'avait pas reçu d'argent et les juges paraissent particulièrement frappés par la lettre de Gamey à M. Ross, comme sous le nom de lettre "d'Allesworth," laquelle pour eux, est une honnête déclaration. Les commissaires analysent en détail la conduite de M. Gamey après son élection.

D'abord il forma la combinaison "Jones-Gamey" puis la combinaison "Sullivan-Gamey", il voulait plaire aux deux partis.

Le rapport finit en disant : Pendant ce temps, M. Gamey s'attira la dévotion de deux partis qui le considéraient comme un homme aux doubles convictions. Les brillantes perspectives que lui montrait Frank Sullivan, ne se sont pas réalisées. Le prestige de la direction du patronage du gouvernement devient maigre et illusoire. Il apprend que le gouvernement qui s'attend à sa démission, veut mettre M. McMillan à sa place. C'est alors qu'il a une idée lumineuse : celle de laisser croire que sa démission n'était qu'apparente et qu'il s'agissait pour lui d'une question d'argent. Il parait sur tout avoir espéré que s'il pouvait faire croire son histoire il deviendrait ministre des Mines dans un nouveau cabinet.

On ne doit pas attacher grande importance à la différence des témoignages de M. Stratton et de M. Hamond; elle ne porte que sur des détails minimes et il peut arriver, dans un pareil cas, que deux témoins n'aient pas une souveraineté identique.

Il est à remarquer que Gamey n'a pas obéi à l'ordre de remettre les \$1200 qu'il prétendait avoir empruntés de Frank Sullivan.

Le rapport touche souvent au fait que les \$1200 qu'il aurait reçus en septembre lui ont servis pour ses affaires particulières, et cela d'après Gamey lui-même, avec le consentement de M. McGregor avec lequel il s'était arrangé pour faire tomber Stratton dans un piège.

Les élections en Allemagne

Le peuple est apathique et attend les événements sans se troubler

LES SOCIALISTES S'ATTENDENT À VAINCRE

Berlin, 4. — Malgré que la campagne politique pour les élections au Reichstag soit commencée depuis deux semaines, le pays est très apathique. En dehors de la lutte des socialistes et des démocrates, il n'y a aucun signe de bataille dont les résultats économiques auront une importance majeure. Depuis 32 ans tout s'est fait pour le parti agraire et pour la noblesse de sorte que le peuple ne s'intéresse plus aux élections.

Les chefs de partis ne croient pas qu'il y ait des changements radicaux dans la composition du Reichstag. Les socialistes qui ont nommé des candidats dans tous les 397 districts électoraux dans tout le pays se vantent d'enregistrer un million de votes de plus qu'à l'élection précédente et qu'ils augmenteront le nombre de leurs sièges de 25 à 50. Il est probable qu'ils gagneront 50,000 votes et 10 sièges.

Les adversaires du tarif gouvernemental gagneront aussi quelques sièges, mais on ne croit pas à la défaite du parti conservateur agraire-clérical. Le gouvernement est ostensiblement neutre mais les ministres impériaux se servent de leur influence pour renverser les socialistes démocrates et pour obtenir l'élection des candidats favorables aux traités commerciaux.

M. le Dr Weilberner

Est mort subitement ce matin

(Spécial au "Canada")

Portneuf, 4. — M. le Dr Auguste Weilberner est décédé subitement ce matin, à l'âge de 68 ans. Il était né à Boucherville et pratiquait la médecine, ici, depuis un grand nombre d'années. Le défunt était le beau-frère du regretté Dr St-Georges, ancien député. Il laisse 4 filles et 2 garçons.

Cette mort a causé d'unanimes regrets dans tout le district, où le défunt jouissait de beaucoup d'estime et de considération. Nos condoléances à la famille du défunt.

HUMANITE OTTOMANE

Détails du siège et du massacre de Smerdesh

LES TURCS OUTRAGENT LES FEMMES

Le village a été bombardé et pillé

Monastir, Turquie d'Europe, 4. — La honte des habitants de Smerdesh, lac de Presta, le 21 mai, a été horrible.

À l'arrivée des Buchibourouks, les rebelles commandés par Chakaloff, se sont enfuis dans la montagne. Comme les rebelles étaient tous partis, les habitants ne craignaient pas grand-chose quand les Turcs investirent la place et commencèrent le bombardement. L'infanterie prit part au feu. À la fin le village était en feu et les Turcs commencent le massacre.

Trois cents maisons furent brûlées et plus de 200 femmes et enfants furent massacrés.

Avant de tuer les femmes on leur faisait subir toute sorte d'outrages. Une famille de sept personnes a été massacrée et les cadavres jetés dans un bûcher. Plusieurs habitants ayant tenté de se sauver, on leur coupa les oreilles et le nez, puis on les tua. Il y a dans les montagnes 1,500 villageois qui n'ont rien pour manger ou pour se vêtir. Quarante femmes et enfants ont été prises dans un ravin et ont été tués après avoir été l'objet des outrages les plus horribles.

ALLEMAGNE ET CANADA

Berlin, 4. — La semi-officielle "Gazette de l'Allemagne du Nord" publie aujourd'hui un article sur l'histoire des relations commerciales entre l'Allemagne et le Canada. Elle déclare que l'Allemagne n'a jamais eu l'intention d'intervenir dans les relations intérieures de l'Angleterre et du Canada, mais puisque l'Angleterre a, à plusieurs reprises, affirmé que les colonies autonomes sont indépendantes au point de vue des traités commerciaux, l'Allemagne a parfaitement le droit de traiter le Canada comme une contrée séparée.

AMERICAINS EN FRANCE

Paris, 4. — M. Theodore E. Burton, de Cleveland (Ohio), membre du congrès, et deux autres Américains sont en ce moment ici pour étudier le système des canaux. Le ministre des travaux publics a donné aux deux

LA FAMINE EN CHINE

Les habitants de Tsam-Chan vendent jusqu'à leurs femmes et leurs filles

LA DÉTRESSE EST IMMENSE

On envoie des secours de Hong-Kong

Londres, 4. — Des nouvelles datées de Hong-Kong, le 5 mai, disent que la famine règne dans le Kouang-Li. Au delà de 150,000 meurent de faim.

Les habitants de Tsam-Chan, près de Won-Chan, souffrent terriblement. Ils ont vendu tout ce qu'ils avaient, y compris leurs instruments aratoires et leurs bœufs de labour, les ardoises et leurs maisons, puis leurs filles, leurs fils et leurs femmes pour avoir de quoi manger. Il n'y a plus de pain de paille. La désolation augmentera jusqu'à la prochaine récolte du riz, à la fin de juillet. Heureusement qu'elle sera bonne. Les fermiers s'attendent aux charniers à la place des bœufs.

On a ouvert une souscription à Hong Kong et tout le monde donne de l'argent.

Saint-Petersbourg, 4. — Le territoire Transcaucasien est menacé d'une famine par suite des sècheresses. Il est impossible de protéger les récoltes. Le Turkestan souffre déjà de la famine.

L'expulsion des Religieux

Le monastère de La Balachère pris d'assaut

ARRESTATION DES MOINES

Paris, 4. — Des gendarmes et des soldats du génie ont chassé les moines du monastère de La Balachère. Il y a eu une démonstration à laquelle ont pris part 6,000 personnes. Les moines ont pris les armes et la troupe a eu à encaisser les murs. Le supérieur, les moines et un certain nombre de ministres ont été arrêtés.

AMERICAINS EN FRANCE

Paris, 4. — M. Theodore E. Burton, de Cleveland (Ohio), membre du congrès, et deux autres Américains sont en ce moment ici pour étudier le système des canaux. Le ministre des travaux publics a donné aux deux

AMERICAINS EN FRANCE

Paris, 4. — M. Theodore E. Burton, de Cleveland (Ohio), membre du congrès, et deux autres Américains sont en ce moment ici pour étudier le système des canaux. Le ministre des travaux publics a donné aux deux

C'EST LA QUALITÉ!

L'immense popularité et le succès du grand Scotch Whisky "KING EDWARD VII" est dû à son exceptionnelle bonne qualité.

"KING EDWARD VII"
SCOTCH WHISKY
GREENLEES BROTHERS, Distillateurs

Cie Cuddy-Brodeur

Vaisselle, Verreries, Coutelleries
Lampes de toutes sortes.

Services à Dîner, blancs, 68 pièces..... \$3.50
Services à Dîner, couleur, 93 pièces..... \$5.00
Services à Dîner, semi-porcelaine, 133 pièces (Stock Pattern)..... \$6.00
Services à Dîner assortis, un grand choix de..... \$6.00 à \$17.50
Services de Toilette, un grand choix de..... \$1.50 à \$5.50

COUILLERIE DES MEILLEURES QUALITÉS, UN GRAND CHOIX.
Lampes de tous les prix..... 20c à \$12.00

A NOS DEUX MAGASINS
1513 Ste-Catherine - - - 233 St-Laurent.
EMBALLAGE GRATUIT. 82-1

Le Canada

MONTREAL, 5 JUIN 1903

LES "PROVINCIALISTES"

Sous ce vocable apparemment méprisable, la "Gazette" d'hier montre les dents à ceux qui plaident en faveur de l'augmentation de la subvention fédérale aux provinces. Mais le journal conservateur apporte dans son opposition une acrimonie et une dose de fiel qui surprennent de la part d'un organe modéré.

Pour une fois, la "Gazette" se trouve d'accord avec un ministre libéral. Et elle en profite pour crier victoire et lancer des insultes aux provinces. Celles-ci sont traitées d'extravagantes, de prodigues et "tutti quanti".

Prodigues, extravagantes, en effet, puisqu'elles versent au trésor fédéral le meilleur et le plus sûr de ses revenus, sans presque rien obtenir en retour.

La "Gazette" reproche aux provinces de s'être endettées. Mais justement, l'argent ainsi emprunté a été employé pour des travaux publics, en constructions de chemins de fer, améliorations diverses, colonisation, éducation. Et comme résultat, les provinces se sont développées, ont accru leur population, et multiplié d'autant les sources de revenus publics.

Et qui a profité de toutes ces dépenses, de toutes ces charges nouvelles assumées par les provinces, sinon le trésor fédéral.

Et parce que, en somme, les provinces demandent que le montant de la subvention fédérale soit fixé, non pas d'après leur population il y a trente ans, mais d'après leur population ac-

tuelle, la "Gazette" entre dans une grande colère. Elle se monte contre les provinces, toutes les provinces, elle jette son sarcasme aux "provincialistes".

Il est pourtant clair, que, sans le consentement des provinces, de la province de Québec surtout, il y a longtemps que le projet de la Confédération serait rentré dans le néant.

Et puis, quand on reproche à la province de Québec de s'être endettée depuis 1867, il serait bon qu'on se rappelle un peu, que lors de l'établissement de l'Union en 1841, le Bas-Canada, la province de Québec d'aujourd'hui, qui n'avait alors qu'une dette minime, poussa la générosité jusqu'à partager le fardeau de la dette du Haut-Canada, laquelle s'élevait à plus de six millions de dollars.

La "Gazette" devrait retenir d'ailleurs, qu'à la réunion des premiers ministres provinciaux à Québec, l'automne dernier, la résolution pour demander l'augmentation de la subvention fédérale fut adoptée à l'unanimité des voix.

Nous ne concevons pas que l'on condamne une demande non seulement légitime, mais encore urgente. Ce n'est pas une seule province, mais toutes les provinces du Dominion qui sont intéressées. Et leurs intérêts sont trop liés à l'intérêt général du pays pour qu'on ne voit pas qu'en refusant de travailler aux uns, on compromet forcément l'autre.

Les plaintes contre le département des terres

Les journaux conservateurs et la "Patrie", naturellement, regorgent d'articles au sujet des difficultés ou de prétendues difficultés que rencontrent les colons pour se procurer les terres qu'ils désirent, difficultés dont nous avons démontré hier la non existence. M. Tarte, après avoir, pendant quelque temps, honoré de sa sollicitude le bois de pulpe étendu maintenant son aile protectrice sur la colonisation.

A l'aide d'une nouvelle formule "la colonisation agonise" il cherche à soulever l'opinion publique contre le gouvernement de l'hon. M. Parent et à détourner de notre province les colons qui viennent de s'y établir.

Nous considérons que cette attitude est déplorable. S'il y a des erreurs commises dans le département des terres, et il peut en survenir là comme partout, le devoir de ceux qui ont à cœur les intérêts de la province doit être de remédier à ces erreurs, mais pas de décourager le mouvement qui ramène chez nous nos compatriotes ou les pousse à étendre leur domaine et celui de la Province.

D'un autre côté, il ne faut pas toujours prendre pour argent comptant ce que disent les mécontents et les historiens qu'ils racontent; non pas que nous voulions insinuer que les colons sont de mauvaise foi, mais ils ont quelquefois une façon de voir les choses qui n'est pas juste parce qu'elle est exclusive.

Le colon se figure trop facilement qu'il n'a qu'à choisir le lot qui lui convient et que s'il n'est pas occupé on doit le lui donner. C'est un mode un peu expéditif de résoudre le problème de l'utilisation des terres de la couronne. Si chacun avait le droit de se servir ainsi, le domaine public se morcellerait et il deviendrait impossible de tirer parti en aucune façon des terres qui ne plaisent pas à tout le monde. Il faut une réglementation pour la distribution des terres de la couronne, mais tous les efforts doivent naturellement tendre à rendre le règlement le moins oppressif et le plus généreux que possible.

Ce n'est pas en criant à la mort de la colonisation qu'on obtient ces réformes. La Société de Colonisation du Lac St-Jean s'est émue des lettres qui paraissent dans les journaux relatant tous ces cas de refus de donner des lots, d'annulation de billets de location, etc., histoires colportées depuis quelque temps. Les directeurs de la Société munies des noms et des informations que contenaient les journaux se sont rendus auprès du premier ministre, l'hon. M. Parent, qui est aussi commissaire des terres de la couronne, et lui ont demandé ce qu'il y avait de fondé dans les plaintes qui ont cours.

Chacun des cas a été examiné à la lueur des documents officiels, et il ressort des déclarations du premier ministre que dans aucun cas les billets de location n'ont été annulés, qu'aucun colon n'a été empêché de prendre des lots, et que les agents n'ont pas été empêchés d'en vendre.

Que ferait le Grand Caméléon

M. Tarte combat l'augmentation de la subvention fédérale aux provinces surtout parce que la province de Québec n'a pas à sa tête des hommes selon son cœur.

Mais, par exemple, si nous avions à Québec un cabinet qui aurait pour premier ministre M. Tarte, pour trésorier M. Tarte, pour ministre de la colonisation M. Tarte, enfin si nous avions

un gouvernement Tarte, ou tout se ferait par et pour les MM. Tarte, vous entendriez le Grand Caméléon demander dix, quinze, vingt millions.

Il n'y a que lui pour manier les millions.

Il n'y a que lui pour administrer un pays. Les affaires se porteraient à merveille. La "Patrie" aurait encore les contrats, les bons contrats, les gros contrats.

La famille serait heureuse. Mais la Providence a voulu épargner à la province de Québec l'humiliation du Tartisme, et voilà pourquoi le Grand Homme n'est pas content.

A la Colombie Britannique

M. McBride qui a été appelé à former un cabinet, à la Colombie Britannique, a décidé de former un cabinet exclusivement conservateur.

Les libéraux comme les conservateurs de cette province sont également mécontents, les premiers parce que M. McBride a manqué à sa parole, les seconds parce qu'il a usurpé la direction du parti.

En attendant, M. Tatlow, a été assermenté comme président du Conseil exécutif et au nom de M. McBride, il a proposé qu'un comité de cinq membres de l'opposition et de cinq anciens membres du gouvernement soient nommés pour faire adopter les projets de loi les plus pressants et les crédits budgétaires.

Une lettre de M. Chamberlain

Dans une lettre au rédacteur du "British Australasian" publiée à Londres, M. Chamberlain s'exprime ainsi au sujet de son projet de tarifs préférentiels :

"Si l'opinion des colonies était hostile ou même apathique à ce projet, il n'y aurait pas la moindre chance de réaliser une aussi grande réforme, et je serais justifié d'abandonner la lutte si je n'étais soutenu par les concours ardents des colonies."

Voilà pourquoi

M. Tarte dégoise dans la "Patrie" d'hier contre l'augmentation de l'octroi aux provinces. Mais le plus bizarre est qu'il fournit en même temps des arguments en faveur de ce projet.

Ainsi il écrit :

"Notre système d'instruction publique devrait être amélioré; la colonisation est chose du passé," etc., etc.

Précisément, M. Tarte, c'est parce que nous voulons améliorer l'instruction publique et développer la colonisation dans notre province que nous demandons des revenus additionnels au pouvoir fédéral qui en regorge.

Vous avez donné la véritable raison, M. Tarte. Pour une fois, nous sommes d'accord.

Pas renseigné, le confrère

Le "Journal" d'hier matin, montre les dents au gouvernement fédéral parce que celui-ci, au dire du confrère, se prépare à livrer le Canada aux Américains.

Or justement, le matin même, une dépêche de Washington annonce que les négociations en vue de l'établissement d'une réciprocité commerciale entre nos deux pays, sont abandonnées par les autorités des Etats-Unis.

Enfin, le confrère !

L'Australie et le Zollverein

L'hon. A. Deakin, procureur-général du gouvernement de l'Australie, en l'absence du premier ministre Barton, a adressé le câblegramme suivant à Londres :

"Le gouvernement du Commonwealth et tous les gouvernements divers. Etats approuvent le projet de M. Chamberlain. Seuls les libéraux extrêmes se montrent hostiles. Une immense majorité sera en faveur de la nouvelle politique quand celle-ci sera soumise au peuple. Les tarifs préférentiels sont indispensables à la stabilité de l'Empire."

Les élections en Allemagne

La campagne électorale bat son plein en Allemagne. Les socialistes ont des candidats dans 297 districts. Ce fait est unique dans les élections allemandes.

Une invite aux capitalistes anglais

Le "Financial News" de Londres, au cours d'un article sur la récente panique de la bourse au Canada, suggère aux capitalistes anglais de venir planter les Américains.

A travers le Rubicon

La Bourse de Montréal est rassurée maintenant. Les courtiers de notre ville ont pu heureusement, faire face à la tempête, grâce à la force de leur crédit et la solidité de leurs établissements.

Chacun a répondu promptement aux appels des banques, et la crise, en fin de compte, a été traversée victorieusement.

Recrutement aux colonies

Le régiment du "King's Colonial Imperial Yeomanry" se propose de venir recruter des hommes au Canada et dans les autres colonies et aussi d'y établir des escadrons.

M. Tarte ira-t-il ?

Un journal de Londres, en veine d'humour évidemment, dit que la perspective de voir M. Tarte venir en Angleterre pour sa candidature et défendre le projet des tarifs préférentiels a réjoui beaucoup de monde. On l'assure d'une réception cordiale et enthousiaste.

Ira-t-il, n'ira-t-il pas ?

L'avenir du Nord-Ouest

La "St-James Gazette" fait des commentaires sur le courant d'immigration du côté du Canada et demande à l'Angleterre de reconnaître le traitement de faveur accordé par le Canada aux produits anglais.

"Le marché du Nord-Ouest canadien doit-il appartenir aux Américains dans l'avenir, demandent-ils ?"

Beach contre Chamberlain

D'après le "Daily News" de Londres, sir Michael Hicks Beach, l'ancien chancelier de l'Echiquier sous lord Salisbury, va prendre position contre M. Chamberlain sur la question d'un zollverein.

Comme aux Etats-Unis

Les Etats-Unis ont été éprouvés, en ces derniers temps, de la façon la plus lamentable. Des inondations à Kansas City, Topeka, St-Louis, des cyclones dans la Georgie, des grèves dans la Pennsylvanie, à Chicago, à Lowell, à New-York, des paniques à la Bourse!

M. Tarte va-t-il dire que c'est la faute au tarif ?

Non, vraiment. Il n'y a qu'au Canada que le tarif compte parmi les fléaux.

Pas de représailles

Au dire des dépêches, l'Allemagne n'adopte aucune mesure fiscale hostile au Canada puisque la sursoute canadienne va pratiquement miner le commerce allemand avec le Canada.

Un prochain discours de M. Chamberlain

M. Chamberlain a invité 6,000 de ses électeurs à assister, à un "garden party", à Birmingham, le 20 juin, alors qu'il fera un nouveau discours sur son projet de zollverein impérial.

La "Westminster Gazette" somme le duc de Devonshire, le chancelier de l'Echiquier et les autres membres du cabinet Balfour réputés libéraux, de déclarer s'ils approuvent ou non le projet de M. Chamberlain.

La Chambre de Commerce canadienne-française a approuvé le projet d'amendement à la loi criminelle présenté par le sénateur Lougher contre les agitateurs étrangers.

IMPRESSIONS QUOTIDIENNES

LETTERES D'AMOUR

Les lettres d'amour viennent de jouer un bien vilain tour à une élégante et jeune dame de la haute société new-yorkaise. Pauvre et ignorée au fond de sa petite ville, elle était sur le point d'épouser un ami d'enfance, quand celui-ci, désireux d'avancer rapidement en grade dans l'armée s'enrôla dans les dragons et prit misérablement des fièvres à Cuba. Après six années, le destin sembla vouloir la récompenser; sa tentative d'un mariage riche put faire compensation à l'échec d'un rêve d'amour. Ayant épousé un millionnaire, elle oubliât peut-être les devoirs d'épouse, entraînée dans le tourbillon de l'élégance et du luxe. Mais un vestige de son passé adverse est venu briser le présent doré. Ce millionnaire, qui n'est plus, n'a rien à offrir au vivant, est jaloux des morts. Un paquet de lettres d'amour, écrites par le soldat de Cuba et conservées religieusement par l'épouse de l'homme aux dollars, est tombé par hasard entre les mains de ce dernier. Pensa-t-il qu'il ne restait plus de place pour lui dans le cœur qui les avait inspirées ? En tous cas, il se fâcha tout rouge et, bien yankee, se trouva d'autre remède à son mal qu'une demande en divorce.

Que ceci serve de leçon aux amoureux.

Les lettres d'amour survivent à la passion qui les avait dictées. Elles ont souvent amené des résultats plus tragiques que cette demande en divorce. Il ne faut pas les conserver; à quoi bon garder cette inutile attestation d'une tendresse qui n'est plus ? Mais quel qu'il soit, ce sacrifice vous devra être bien des fois, pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Brûlez vos lettres d'amour ! Vous feriez aussi bien de garder une machine infernale sous votre oreiller que de conserver au fond du tiroir mystérieux ces chères missives parfumées et jaunies, qui rappellent un amour qui ne doit être brûlé que pour en éviter l'oubli; si elles rappellent un deuil, le cœur peut se passer d'elles.

Lettre Parlementaire

(Service spécial au "Canada")

Ottawa, 4.— Le cirque a fait beaucoup de tort à la Chambre, grand nombre de sièges étaient vides. Cependant, à la séance du soir, nous avons eu un spectacle qui pour le moins a été un succès.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

Le ministre de l'Intérieur a fait un discours d'ouverture très intéressant. Il a parlé de la situation de la Chambre, de la situation du pays, de la situation du monde.

sance du rapport du greffier, daté du 16 mai dernier, faisant part que l'hon. M. Masson n'a pas assisté au Sénat pendant deux sessions.

Sur motion de l'hon. M. Scott, il a été résolu que M. Masson soit requis par le greffier d'indiquer s'il a quel- que raison à donner pour que le siège ne soit pas déclaré vacant, et le comité s'est ajourné au 11 courant.

Les sénateurs se sont plaints de l'exiguïté de la chambre dans laquelle se tiennent les comités.

Tout le monde a été unanime à reconnaître que cette plainte était bien fondée.

L'hon. M. Scott a proclamé que la mauvaise législation dépendait de la mauvaise ventilation des chambres de comité.

Les crédits de la marine et des pêcheries

Les estimés budgétaires du ministre de la marine et des pêcheries ont commencé à être

LE CANADA

IMPRIMERIE ET PUBLIÉE PAR

La Cie de Publication
du Canada

(A responsabilité limitée.)

GODFREY LANGLOIS, Directeur-Gérant
Bureaux: 75 Rue St-Jacques.

ABONNEMENT:

ÉDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année,
\$1.50 pour six mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par année,
\$0.50 pour six mois.
Paiement d'avance.
Montreal - Livraison à domicile \$4.00 par an.

TELEPHONES

Bureau d'administration, Main 3208
Bureau de nuit, Main 601

Bureau à Toronto:

TEMPLE BUILDING

E. L. RUDDY, Représentant
Telephone: Main 3638.On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
du Canada, chez nos agents locaux et à nos
bureaux.

LE CANADA

75 Rue St-Jacques, Montreal



MENUS FAITS

Pour les incendies

La représentation organisée par l'Union Nationale Française au bénéfice des incendies de St-Hyacinthe, sera remarquablement réussie. Les concours aussi utiles que désintéressés ont offert de tous côtés.

L'orchestre de l'Union St-Cécile s'est gratuitement mis à la disposition des organisateurs, pour cette soirée. MM. Guiraud et Turcan, les sympathiques artistes des Nouveautés, se sont empressés d'offrir leurs concours et rempliront deux des principaux rôles des "Femmes Terribles". En intermède, on entendra M. Turcan et Mlle Audiot, la charmante artiste du Théâtre National.

Demain, nous indiquerons le jour fixé pour cette belle représentation.

Retour d'Europe

M. F. L. Wanklyn, gérant général de la Montreal Street Railway, est arrivé d'Europe, où il était allé faire un voyage d'agrément. Il a fait un excellent voyage et il est revenu frais et dispos. Il n'a appris qu'à son retour la grève des employés des tramways et il est heureux de constater que la compagnie a été victorieuse sur toute la ligne. M. Wanklyn a déclaré qu'il s'attendait à voir éclater cette grève; mais il ne croyait pas qu'elle viendrait si vite; il l'attendait pour l'hiver prochain. Il est convaincu que la compagnie va bientôt remporter la victoire décisive et que les effets en dureront longtemps.

Le monument Bourget

La statue du deuxième évêque de Montréal a été hissée sur son piédestal hier après-midi; les autres bronzes seront placés plus tard. Les graveurs sont à tracer les inscriptions sur la stèle de pierre grise qui porte la statue.

Le prélat fait face à la rue Dorchester, la main droite levée dans un geste béni et la gauche tenant un exemplaire de ses mandements.

Ecole Polytechnique

La pierre qui servira à la construction de l'Ecole Polytechnique provient des carrières de M. George Châteaufort, de Saint-Marc. C'est par inadvertance que nous avons omis de mentionner ce fait dans notre compte rendu de la cérémonie de la pose de la première pierre du nouvel édifice de la rue St-Denis.

Il a succombé

George Murray, âgé de 37 ans, qui a été transporté la semaine dernière à l'hôpital Général à la suite d'une chute, où il s'est infligé de graves blessures, est mort hier soir à 10 h 15.

Rue Hoptaux

François Caron, âgé de 49 ans, demeurant au No 79 de la rue Moreau, a été recueilli vers les 3 h 15 heures, hier après-midi par la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame. Il était allé braver un pied en descendant des rails à bord du steamer "Shorehead" de la compagnie "Head Line".

Le blessé a pu regagner son domicile après avoir été pansé.

Un peu plus tard, vers 5 h 10 heures un nommé J. W. Veid, conduisant un cheval fringant, et en passant à l'angle des rues St-Jacques et de la Côte St-Lambert, ne put plus maîtriser son attelage. Les roues de la voiture s'engagèrent dans la voie occasionnant un tel choc que M. Reid fut projeté sur la chaussée où il s'infligea des blessures profondes à la tête et des contusions internes. La victime de cet accident fut transportée par les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame, où il reçut les premiers soins nécessaires par son état. Plus tard, il se fit transporter à l'hôpital Général où nous n'avons encore pu avoir de ses nouvelles.

L'ambulance de l'hôpital Général a aussi recueilli un nommé Burnett Williams, demeurant au No 1764 rue Notre-Dame. Ce dernier avait eu la mâchoire fracturée.

Grièvement brûlé

Une dame Olsen, demeurant au No 55 de la rue Duke, a été grièvement brûlée par l'explosion d'une lampe, hier soir, vers minuit. Madame Olsen a été transportée à l'hôpital Général, où l'on espère lui sauver la vie.

Incendies

Le feu a éclaté, hier matin à 9 h 35, dans une des pièces de la manufacture "Canadian Rubber Company" et n'a heureusement causé que peu de dommages.

Plus tard, vers 2 h 50, hier après-midi, le navire "Regilian", de la compagnie Allan, a failli être complètement détruit par le feu qui s'était déclaré dans un amas d'étoupe. Le "Regilian" est accosté vis-à-vis la rue Saint-François-Xavier. Les flammes ont été contrôlées avant qu'elle n'ait causé de sérieux dommages.

La brigade fut aussi appelée à la même heure, au No 8 de la rue Brunswick, pour un feu, sans importance, éclaté dans une armoire.

Ches les pompiers

On a reçu dans tous les postes de pompiers un ordre enjoignant aux différents chefs de s'accorder jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure a été prise à cause de la sécheresse actuelle.

Le chef Benoit et le comité des incendies ne veulent rien négliger pour prévenir une conflagration dans notre ville ou dans ses environs.

LES COMPAGNIES
D'ASSURANCES

Les pertes qu'elles éprouvent seront très grandes

LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

Avaient pris des risques très élevés sur leurs propriétés

Le feu, dans toutes les directions, causé par la sécheresse, fait couvrir les yeux aux directeurs des compagnies d'assurances dont les pertes se chiffrent déjà à des montants fabuleux.

Les agences ont pris des risques sur la propriété dans toutes les directions et dans toute la province, les feux de forêts ont détruit un grand nombre de propriétés sur lesquelles ces agents avaient pris de gros risques.

La destruction des propriétés a causé un dommage considérable aux marchands de gros de cette ville qui vendent aux marchands de la campagne.

Les dommages causés par le feu aux marchands de campagne, mettent ces derniers dans l'impossibilité de remplir leurs obligations envers leurs vendeurs.

Dans certains cas, les marchands de gros ont protégé leurs propriétés par des assurances et les compagnies perdent encore plus que dans les conditions ordinaires.

Au bureau principal de la "Guardian Assurance Co." l'on nous apprend que les pertes, cette année, seront trois fois plus considérables que l'an passé à la même époque.

Le "Liverpool and London and M. G. F. C. Smith, le gérant général de la compagnie, a déclaré que la compagnie a été fortement éprouvée dans toutes les directions de la province. Il n'a pu cependant établir le montant des pertes, cette année, comparativement à l'année précédente.

Si les feux de forêts continuent, la sécurité de Montréal est menacée.

Toute la journée d'hier les fermiers et les villageois des environs de la ville ont fait tous en leur pouvoir pour contrôler les flammes.

Le bonjour, hier, le chef Benoit a reçu un télégramme de Hull, lui demandant du secours. Des préparatifs furent faits, mais un autre télégramme lui annonça que le feu était sous contrôle.

Le chef Benoit a déclaré que la brigade de Montréal était en meilleure condition qu'elle n'avait jamais été.

"Je ne veux pas me vanter", a dit le chef, "mais nous pouvons faire face au plus redoutable incendie. Tous les postes de pompiers sont parfaitement équipés et je ne vous dis qu'une chose, c'est que nos hommes ne dorment jamais sur le devoir."

Le chef a encore déclaré que la sécheresse pouvait causer un incendie à chaque instant et que si le feu n'était pas contrôlé à temps, une conflagration pourrait s'en suivre.

L'Imperial Limited

Un train de luxe qui fait honneur à l'Initiative du Pacifique

L'express transcontinental du Pacifique Canadien, l'Imperial Limited, commença sa saison régulière de voyages rapides à la côte du Pacifique. Depuis son inauguration, il y a plusieurs années, l'Imperial Limited a été un des plus brillants resorts du service d'été du Pacifique Canadien. C'était un essor entièrement neuf dans les chemins de fer du Canada et il gagna immédiatement la faveur populaire.

Le train lui-même est un train de luxe et est réellement un palais mobile. La compagnie n'a épargné aucune dépense pour le confort des passagers qui parcourent le long trajet entre Montréal et la côte du Pacifique.

Montreal et la côte du Pacifique, à bord de ce train, trainé par les plus rapides et les plus puissantes locomotives de l'Amérique, et servi par une équipe d'élite. Le voyageur à bord de l'Imperial Limited, jouit à l'aise de toute la poésie de la nature. Depuis le commencement du service de l'Imperial Limited, il n'est pas un wagon qui n'ait sorti de la gare Windsor, sans être bondé de voyageurs.

Dimanche, à 11 h 30 du matin, le premier train quittera la gare Windsor.

Les journalistes sont invités à accompagner le train jusqu'à Ottawa.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

"Le Dompteur", de d'Ennery, l'une des pièces qui ont fait la grande vogue du Théâtre National à ses débuts, sera reprise au même théâtre la semaine prochaine, avec une distribution entièrement nouvelle, et une mise en scène comme le directeur artistique actuel du National s'en fait.

C'est M. J. P. Elion qui jouera le rôle de Mardoche le Dompteur, et M. Henri Langlois celui de George. Mme de la Sablonnière personnifiera Marguerite et Mme H. Morot, Thérèse.

Cette semaine "La Mulâtresse" continuera d'attirer des foules nombreuses au Théâtre National. C'est l'un des plus grands succès de la saison.

Cour Criminelle

Le procès du docteur Horace Duval et de Thomas Byrnes, accusés d'avoir pratiqué une opération criminelle, s'est continué avant-hier.

L'enquête de part et d'autre a été déclarée close vers 11 heures, puis M. J. C. Walsh, le défenseur de Byrnes, a commencé son adresse aux jurés.

Il fut suivi par M. J. P. Cooke, qui a parlé au nom de la couronne.

L'honorable Lacoste a commencé sa charge immédiatement dans l'après-midi.

Le verdict est comme suit: Byrnes, non coupable; Duval, coupable.

Hier après-midi, on s'est occupé de la cause de George Lalonde, accusé d'avoir volé quatre caisses de thé chez M. Adamson, importateur. La valeur des caisses était d'à peu près \$40.

La cause a duré toute l'après-midi.

M. Jérôme Décarie représentait l'accusé et M. Eugène Lafontaine, la couronne.

La défense a fait son adresse aux jurés. M. Décarie a été suivi de M. Lafontaine, agissant au nom de la couronne.

A 5 h 12 heures, l'hon. juge Lacoste a commencé son adresse aux jurés.

PAROLES AIGRES-DOUCES A
LA COMMISSION DE LA VOIERIE

Le maire et l'échevin Vallières ne se passent pas précisément la main dans les cheveux. Ce dernier est accusé par le maire d'avoir agi illégalement

LE PRESIDENT DE LA VOIERIE N'A PAS LE DROIT D'ALTERER UN CONTRAT SIGNE PAR LE MAIRE

PLAINTES DE LA SICILY ASPHALT—LE PACIFIQUE ET LA RUE NOTRE-DAME EST—LE PONT DE LA RUE SAINTE-CATHERINE

Une dépêche inquiétante à la commission des Incendies: le feu à Ste-Agathe. Les pompiers de Montreal sont partis

La séance de la commission de la voirie s'est terminée hier après-midi, par une intéressante passe-d'armes, entre le maire de Montréal et le président de cette commission.

Le maire Cochrane — "J'entends dire, monsieur Vallières, que vous allez louer le matériel servant à la fabrication de l'asphalte, acheté par la ville de Montréal, à une compagnie étrangère; mais savez-vous que cela est illégal et n'était pas mentionné dans le contrat que j'ai signé. Il y a eu des changements faits après la signature, et vous n'avez pas le droit d'altérer un contrat signé par le maire de Montréal. Je viens ici comme représentant du quartier St-Laurent et je vous demande quand vous allez commencer les travaux de la rue Dorchester. Allez-vous attendre à l'automne pour commencer ce pavage? Qu'attendez-vous pour résilier le contrat de la compagnie Warren qui n'est pas prête à remplir ses engagements?"

L'échevin Vallières — "Nous commencerons pas avant le 25 juin, le pavage de la rue Dorchester. Je sais du reste, monsieur le maire, que vous voulez protéger la Sicily Asphalt Company."

Le maire Cochrane — "Pas plus la Sicily que d'autres compagnies. Tout ce que je demande, c'est que le pavage se fasse conformément aux clauses du contrat. Vous avez voulu faire comprendre que la Sicily n'accomplirait pas son devoir, que les travaux étaient mal faits, que le prix était surchargé et vous voulez faire servir aux compagnies Barber et Warren, les appareils achetés par la ville."

L'échevin Vallières — "Si je comprends bien, monsieur le maire, vous voulez dire que j'ai fait pas toujours la leçon à la ville propre, (dirty work). Je dis que vous avez agi illégalement à plusieurs reprises. Dans la question du pavage de la rue Papineau par exemple, vous avez encore modifié le contrat en permettant à la Barber de poser de l'asphalte au lieu de blocs de granit. En avez-vous informé le public et les journaux? Est-ce légal cela?"

L'échevin Vallières — Les avocats de la ville ont été consultés.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

Le maire — Possible, mais encore une fois, veuillez donc répondre à ma question: est-ce que cette façon d'agir est conforme au contrat sanctionné par le Conseil? Est-ce légal, cela?"

Quelques répliques un peu plus personnelles suivirent et le maire rétorqua en terminant, qu'il était venu pour faire passer le pavage de la rue Dorchester et protester contre certains abus d'administration du président de la commission.

La commission décide de s'entendre avec la compagnie des tramways, dont les travaux des renforcements des rails en blocs de granit, auraient détérioré l'asphalte.

La rue Notre-Dame et le Pacifique

La compagnie du Pacifique soumet de nouveau un plan modifié des travaux de la rue Notre-Dame-Est. Elle accorde un accès au pont par le tunnel de la rue Berthelot, en plus de l'accès déjà accordé à la Montreal Brewing Co.

L'échevin Lavallée proteste au nom des citoyens non expropriés.

L'inspecteur Barlow rapporte à ce sujet que la valeur foncière, non expropriée par le Pacifique, de la rue Lacroix à la rue Barclay, côté sud de la rue Notre-Dame, est de 236,900, avec une augmentation de 20 p.c., équivalant à une somme de 824,638.

Le pont de la rue Ste-Catherine

Le rapport de M. Barlow et les plans du Pacifique seront étudiés à une prochaine séance. Le rapport de M. Howard dit que les réparations au pont de la rue Ste-Catherine-Est, coûteront \$10,000 pour le remettre dans le même état qu'avant l'incendie, et \$22,800 pour en construire un en fer, à l'usage du feu.

L'échevin Lavallée se prononce en faveur de ce dernier pont que la commission recommandera au conseil, en demandant la somme nécessaire.

Les appareils à fabriquer l'asphalte, achetés par la ville, arriveront prochainement.

COMMISSION DES INCENDIES

Une dépêche inquiétante — Les pompiers partent pour St-

Au début de la séance, l'échevin Robert redevient une dépêche de l'hon. M. Préfontaine, d'Ottawa, transmettant un télégramme du maire de Ste-Agathe, demandant le secours immédiat des pompiers de Montréal, parce que les usines électriques se trouvaient grandement menacées par l'incendie qui faisait rage. La commission ordonna au chef Benoit d'envoyer immédiatement, par convoi spécial, dix pompiers avec des pompes. Se qui fut fait.

Les nouvelles pompes

Le chef Benoit et M. Champagne, l'inspecteur des chaudières, ont inspecté les deux nouvelles pompes à vapeur du département. Leur rapport est satisfaisant et déclare que ces pompes ont essai et un frein auront été changés pour de plus solides. Le pesantier de ces engins est respectivement, de 14,300 livres vides et de 15,300 livres, avec 4 hommes et le charbon nécessaire.

Des promotions

L'échevin Walsh propose un vote de condoléances à l'occasion de la mort de M. Gauthier, du département des alarmes. M. Ferns est installé à la place du défunt avec un salaire de \$1,500, et les autres promotions suivantes suivent la filière: M. James Wills remplace M. Ferns; M. Sagala, remplace M. Wills et M. J. Dequaire remplace M. Sagala. M. Arthur Parent, surintendant de l'éclairage, est nommé assistant-inspecteur des bâtisses et conserve son même salaire.

Les billets de faveur du Terminal

L'échevin Sauvageau propose que demande soit faite au conseil pour que le Terminal, conformément au règlement, donne des billets gratuits aux membres de la commission et aux pompiers, ainsi qu'aux autres ayant droit.

"C'est ça qui va payer le Terminal, dit quelque'un."

Le feu au Mont Tremblant

On pense que la maison de campagne de M. Honoré Mercier, avocat, est détruite.

(Spécial au "Canada")

St-Jovite, 4.—Il est rumeur ici que le Mont Tremblant est la proie des flammes et que la résidence d'été de M. Honoré Mercier, avocat, est détruite. Cette propriété très coquette est évaluée dit-on, à \$2,000.

Disparu

Avis aux agents maritimes et de chemins de fer

Un jeune Belge de onze ans, Marie van de Kerckove, pensionnant 182 rue Berri a disparu depuis hier matin de son domicile. Il était vêtu d'un complet gris, bas noirs, casquette brune. Il a la mine très éveillée et est très hardi. Il ne parle que le français.

Prière instante à tous agents maritimes ou autres et à toute personne en général de ne pas le recevoir ou l'engager et de le faire arrêter.

On sera heureux de recevoir des informations le concernant, 182 rue Berri, chez Madame Bilas.

Arrêtez cette toux

Baume Menthol du Dr Canet

Feu Adolphe Mathieu

L'un des membres les plus distingués de notre barreau meurt subitement

Il succombe à une maladie de cœur, dans sa voiture, en se rendant à son bureau

La mort vient de frapper subitement l'un des membres les mieux connus du barreau de Montréal, M. Adolphe Mathieu, âgé de 55 ans.

Vers 2 h 30, hier après-midi, M. Mathieu se faisait conduire en voiture à son bureau, situé rue St-Vincent. Lorsque le cocher fut rendu au terme de sa course, il ne fut pas peu surpris de constater que son client semblait avoir perdu connaissance. Un simple coup d'œil jeté sur M. Mathieu, par M. Elie Maurault, avocat, et M. Raoul Deschamps, leur prouva que ce dernier agonisait.

Ils s'empressèrent aussitôt d'appeler l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame et, la Providence voulut que M. l'abbé Hermans Langevin, passât en ce moment, et prit donner l'absolution au malheureux agonisant. Ce dernier avait absolument conscience de tout et répondit, à deux reprises, aux questions que lui posa l'abbé Langevin.

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame arriva aussitôt et le docteur Fleury, après avoir examiné M. Mathieu, donna aux ambulanciers, l'ordre de se rendre au plus vite à l'hôpital.

M. Mathieu rendit le dernier soupir quelques secondes après, succombant à une maladie de cœur dont il souffrait depuis bientôt quatre ans.

M. Adolphe Mathieu est né à Montréal, en 1848. Il fit ses études classiques au collège de Terrebonne, et fut admis en 1870, au barreau de Montréal.

Il était le beau-frère de M. Louis Molleur, de St-Jean.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances pour le malheur subit qui vient de la frapper.

Le Terminal

Il nous donnera un service de cinq minutes la semaine prochaine

Le Terminal nous a donné un service de 20 minutes à travers la Ville, hier, et il y a eu des tramways supplémentaires hier soir. La compagnie prend son pouvoir à la Shawingian et il y a eu un coup d'arrêt, bien que les feux de forêts se soient dans le voisinage de Shawingian.

Cela prendra encore quelques jours avant qu'un service de 5 minutes régulier puisse être établi à travers la Ville. Cependant, on croit que la semaine prochaine, le service ne laissera plus rien à désirer.

Les grévistes

Plusieurs d'entre eux deviennent constables

Le chef Legault, le sous-chef Campbell et les inspecteurs de la police ont été occupés toute la matinée d'hier à faire subir des examens aux aspirants constables.

Depuis trois ou quatre mois la commission de police se plaignait de ne pouvoir recruter assez de policiers pour remplir les cadres qui se sont joliment vidés, en ces derniers temps. La commission n'aura plus à se plaindre.

Hier matin, dans le corridor de l'hôtel de ville nous avons compté une quarantaine de soldats gendarmes qui, tous, sont anxieux de faire partie de notre belle force municipale.

A quelque chose malheur est bon, comme dit le proverbe. En effet, la grève des tramways aura eu pour effet de remettre notre police au complet. Les aspirants constables qui ont passé leurs examens étaient presque tous des conducteurs et des gardes-moteurs qui ont été renvoyés du service de la compagnie des tramways à la suite de la grève, ou plus ou moins actifs qu'ils ont pris dans la dernière grève. Plusieurs échevins assistaient aux examens.

Une triste noyade

A Hawkesbury

Un vieillard et une jeune fille sont ensevelis sous les flots

(Spécial au "Canada")

Un bien triste accident est arrivé ici. Un vieillard et une jeune fille se sont noyés dans les circonstances suivantes:

M. Masson, accompagné de son gendre, M. Rochon, et d'une de ses petites filles, âgée de 12 ans, est parti de bonne heure hier matin de Hawkesbury pour aller pêcher sur la rivière au-dessus des rapides.

L'embarcation a chaviré, et M. Rochon a seul réussi à se cramponner à l'esquif et à se sauver.

Au Mont St-Louis

Les examens Oraux

Hier soir, au Pensionnat du Mont-St-Louis, ont eu lieu les examens oraux annuels. Ces examens étaient subis par des élèves aspirant au diplôme scientifique du Pensionnat. C'est M. J. Labbé, directeur, qui présidait à cette occasion, en son honneur. Ceux qui ont subi ces examens ont été très satisfaits de l'attention qu'on leur a donnée.

Voici quel était le programme de cette soirée:

1.—Religion et Philosophie, (Ontologie, Cosmologie, Physique et Thé

TEMPERATURE

Beau et chaud
Bureau Météorologique, Toronto, 4
Il a fait beau et chaud, partout excepté dans l'Alberta et les Provinces Maritimes.
Température minima et maxima pour Montréal: 50-62.
Probabilités: —
Beau et chaud.

LE "CANADA"

Le "Canada" a pris possession des bureaux occupés jusqu'ici par le "Journal" au No. 75 rue St-Jacques.

Rédaction de nuit

Main 801, c'est le numéro qu'il faut demander pour communiquer, le soir, avec nos bureaux de rédaction.

Les fausses accusations de Gamey

On verra par nos dépêches que le rapport de la Commission royale exécutrice complétement l'hon. M. Stratton de toute complicité dans les manœuvres vénales auxquelles M. Gamey avait associé le ministre d'Ontario.

Encore une fois, les accusations et les calomnies des conservateurs auront tourné contre eux et confondu leurs auteurs. Ils devront à l'avenir ne pas se montrer si friands de scandales chez leurs adversaires, et surtout ne pas jeter sans cesse de la boue à la face d'hommes respectables.

Quand à Gamey, dont la conduite a provoqué le dégoût et le mépris, il ne peut garder son mandat de député un jour de plus. Sa démission s'impose pour l'honneur de la Législature d'Ontario.

Espérons que la leçon profitera aux conservateurs des autres provinces. Il est toujours imprudent, comme dit le proverbe anglais, de lancer des cailloux quand on habite soi-même une maison de verre.

Panique

La panique à la Bourse n'est rien comparativement à la panique qui se produit dans les bureaux de la "Patrie".

La pauvre "Patrie" a perdu le contrat de l'impression du "Journal d'Agriculture".

La "Patrie" a perdu les impressions et la reliure du Palais de Justice.

La "Patrie" a perdu les annonces des gouvernements d'Ottawa et de Québec.

La "Patrie" et le "Cultivateur" perdent des centaines et des centaines d'abonnés.

Et quand on songe que par dessus tout cela M. Tarte a perdu son portefeuille, y a-t-il lieu d'être surpris de la lutte perdue, déloyale et malhonnête que fait le Grand Canadien au parti qui l'a ramassé un jour pour en faire un ministre.

La panique lui fait perdre la tête.

Pas d'interview

Le "Daily News" de Londres avait demandé, par câblegramme, à M. Laurier, son opinion sur le projet d'un Zollverein. Le premier ministre canadien a répondu qu'il avait pour habitude de refuser des entrevues aux journaux.

Une autre grève finie

La grève des ouvriers employés aux travaux de construction à New-York, est terminée. Les entrepreneurs avaient déclaré un "lock-out". Par suite, les pertes en salaires pour les ouvriers s'élevaient à 3 ou 4 millions par semaine. On en est venu à un compromis. Mais les entrepreneurs n'ont pas reconnu l'Union.

Conférence

M. Tarte doit avoir demain une conférence avec M. Cressé et M. Beaubien pour la réorganisation du parti conservateur dans le district de Montréal.

OU ALLER CE SOIR

Théâtre National—
2.15 et 8.15—
"La Mulâtresse"

Académie—2.15 h.
"When Knighthood was in Flower"

Théâtre Français—8.15
"The Prince and the Sword"

Proctor—2.15, 8.15
"Dr Jekyll and Mr. Hyde"

Opéra-Comique—8.15
"La Marmaine de Charley"

Théâtre Royal—2.15, 8.15
"The Innocent Burslers"

Paro Bohmer—8h, 8h
Spectacles de la Saison d'été

DANS NOS DEUX CAPITALES

ECHOS DE QUEBEC

RUDE EXPERIENCE DES POMPIERS AUX FEUX DE FORETS

MORT TRAGIQUE D'UNE FILLETTE DE DEUX ANS

Les charretiers de charbon gagnent leur point

ECHOS D'OTTAWA

LE BILL DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE ADOPTE EN COMITE

L'HON. M. PREFONTAINE GAGNE UN GROS POINT

Les dommages de l'incendie de ce matin

Service Spécial du "CANADA"

(Service spécial du "Canada")
Québec, 4. — M. le magistrat Simard partira, demain, à bord de son yacht pour le Blanc Sablon.

Il sera absent durant trois mois et visitera tous les endroits de la côte ou plusieurs causes importantes lui seront soumises.

Le débat de prix entre les marchands de charbon et leurs charretiers est réglé. Ces derniers obtiennent ce qu'ils demandaient: 25 de l'heure au lieu de 20c, soit \$2.50 au lieu de \$2 par jour. La différence est notable pour les marchands. L'un d'eux, M. Madden, nous dit que cela ajoutait \$60 à sa feuille de paie hebdomadaire. Mais la réclamation des charretiers a été jugée raisonnable et l'on peut dire que, dès le début, les patrons étaient pratiquement unanimes, une seule maison s'opposait au nouveau tarif.

M. Martinette, sous-chef de la brigade du feu nous a dit, ce matin, que, depuis trente ans qu'il est dans la brigade du feu, il n'avait jamais encore assisté à pareille scène de dévastation. Tous les pompiers qui accompagnaient le chef ont dit, comme lui, requérir, ce matin, les services d'un médecin, pour leurs yeux enflammés et à demi brûlés.

Il était assez curieux, ce matin, à la gare du chemin de fer Québec et Lac St-Jean de voir décharger les débris de la pompe à vapeur et les restes des boyaux qu'on a pu protéger contre le feu.

Les deux canons de six pouces reçus dernièrement de l'Angleterre ont été transportés hier matin, du Bassin Louise, sur le quai du Roi par un détachement de l'artillerie de la Gendarmerie. Il a fallu six chevaux pour tirer chacun des canons.

L'élection annuelle du bureau des notaires de ce district a eu lieu hier après-midi au palais de justice. Il y avait un grand nombre de membres de la profession présents. Les meilleurs suivants ont été élus: Hon. V. W. Larue, M. L. P. Sirois, H. Oct. Roy, J. E. Roy, P. E. E. R. Bélanger, Chas. Grenier, Jos. Savard et C. F. Delage.

MM. Fortuna Belleau, Louis Bellisle et Pierre Bertrand viennent d'être admis à la profession médicale après un brillant examen. Nos félicitations.

Hier soir, vers les 7 heures le feu s'est déclaré dans une maison de la Côte du Passage, occupée par une dame Courcy, qui tient un magasin de confiseries. Les dommages ne dépassent pas \$100. La maison étant assurée, on a craint un instant, vu la violence du vent, que les vastes magasins de M. L. E. Couture ne soient réduits en cendres.

Nous avons encore un bien pénible accident à enregistrer. Un enfant est tombé, à une heure et demi, du troisième étage de la maison No. 283, rue du Roi, occupée par M. Adélard Lessard. L'enfant âgé de deux ans environ a fait une chute de 30 à 40 pieds. Quand on le ramassa sur le trottoir il était sans connaissance mais il ne portait aucune blessure extérieure.

L'enquête dans l'affaire de Arthur Poirier, manufacturier de chaussures est commencée devant le juge Chénou. Poirier est accusé de faux.

LES CATHOLIQUES EPISCOPALIENS

Ils reconnaissent toute la doctrine catholique romaine

MOINS LA SUPREMATIE PAPALE

Ainsi le décide leur convention terminée hier

(Spécial au "Canada")

New-York, 4. — L'évêque épiscopalien, J. L. Nicholson, chef du mouvement ritualiste a dit hier: "Je prédis que, par notre organisation, l'église épiscopale d'Amérique deviendra tout à fait catholique. Elle l'est maintenant jusqu'à un certain point. J'espère encore que l'Eglise verra la nécessité de changer son nom."

Les ritualistes américains sont décidés plus que jamais à rendre à l'Eglise épiscopale catholique de fait ce qu'elle n'est que de nom, excepté en ce qui regarde l'obéissance au pape.

Tel a été le résultat de la convention qui s'est terminée hier à l'église St Ignace.

Le matin, une grand-messe a été chantée par l'évêque grec, Tympanidis, assisté des révérends Ritchie, A. H. Brown, etc.

L'évêque Nicholson occupait un trône dans le sanctuaire. La messe a été chantée en anglais, excepté le Kyrie qui a été chanté en grec. La convention a eu lieu après la messe. Dans l'après-midi les vénérables solennelles ont eu lieu.

M. Nicholson a été élu président de l'organisation et une commission a été nommée pour proposer à la convention diocésaine de New-York l'admission de l'évêque Malkowski, l'ancien évêque catholique polonais qui s'est fait épiscopalien avec 5,000 de ses fidèles.

L'évêque Potter était invité mais il n'a pas assisté à la convention. Il est en faveur de l'entrée de l'évêque Malkowski dans l'Eglise épiscopaliennne.

Ottawa, 4. — Le comité des chemins de fer a finalement adopté, aujourd'hui, le bill du Grand-Tronc-Pacifique, et l'a rapporté à la Chambre.

Un amendement de M. Talbot, demandant la construction simultanée de la ligne à l'est et à l'ouest de Québec, a été perdu sur division.

Le comité accepte un amendement de l'hon. M. Préfontaine pour relier le Grand-Tronc-Pacifique au Montréal et Boston et lui assurer ainsi une entrée à Montréal par ce chemin, ou autrement.

M. Pringle a offert un amendement obligeant la compagnie à acheter son matériel au Canada de préférence. M. Logan a offert un sous-amendement à l'effet que telle condition ne devait pas être mise dans la charte, mais était un sujet à considérer si la compagnie demandait de l'aide du gouvernement. Ces conditions devaient être soumises au parlement.

Le sous-amendement a été adopté sur une division de 35 contre 53.

Le bill a ensuite été adopté, mettant fin à une des plus longues discussions qui ait lieu devant ce comité, sept séances ayant été occupées à discuter ce bill. Le bill a été rapporté à la chambre cette après-midi.

Le bill, tel qu'adopté, pourvoit à une ligne de Moncton à Fort Simpson avec embranchement à Montréal, North Bay, Port Arthur, Fort William, Brandon, Regina, Prince Albert, Calgary et Dawson.

Un incendie qui a éclaté à 6.40 ce matin, au moulin de Davidson et Tackery, près de la rue Bank, sur la rue Queen, et qui s'est propagé aux bâtiments voisins, a causé pour \$120,000 de pertes. Pour faire face à cette perte, il y a \$200,000 d'assurance. Les victimes de l'incendie sont Davidson et Tackery, \$250,000; Mortimer & Cie, imprimeurs, \$120,000; Peter Stewart, peintures, \$10,000; R. J. Smith, tailleur, \$10,000; John McEwan, sellier, \$5,000; W. A. Edwards, Bureau, Mme Anne Edwards, résidence, \$8,000; Michael McEvoy, \$2,500; John Mason, résidence, \$2,500; Bryson Graham & Cie, deux résidences, \$2,500; Tschewin Kidd, résidences, \$2,500.

L'origine du feu est inconnue. Le feu s'est propagé avec rapidité, mais la brigade a réussi à empêcher les flammes de faire plus de dégâts.

Le département des postes est informé qu'il y a vol de lettres systématiquement, entre Montréal et Kingston. Les officiers du département sont à faire une enquête.

Harry C. Myers, autrefois gérant du télégraphe du Pacifique à Ottawa, vient de mourir de pneumonie à Chicago.

Les gardes à pied du gouverneur général viennent de conner aux victimes du feu du 10 mai le montant qui leur avait été alloué pour les services rendus par eux à ce feu.

Le Pacifique informe le maire qu'il ne charge rien à la ville d'Ottawa pour le train spécial qui a transporté les pompiers de Montréal à Ottawa, lors du grand feu.

M. Joseph Haycock, ancien député patron, est nommé inspecteur du fil d'engérage.

Une foule de laitières ont assisté, ce chargé de considérer le bill de M. Logan, à la réunion du sous-comité Campbell, concernant les canistres à lait.

Sir Wilfrid n'a pu accepter une invitation d'aller à Toronto, le 1er juillet, à l'occasion du "home celebration".

La motion Borden, relative au fer et à l'acier sera discutée lundi soir.

Echos d'Ottawa suivent.
Le comité du signal, chargé d'étudier le bill pour empêcher des étrangers de venir au Canada y organiser des grèves, a été discuté aujourd'hui, MM. Eddy, Drummond, Rolland, Stone et Younger étaient en faveur du bill, et le président Flett et le secrétaire Draper, contre le bill. Cent trente-cinq associations internationales ont des affiliations au Canada. Le comité s'est ajourné pour une semaine.

M. Power orateur du sénat, a donné un dîner ce soir.

DES MILLIONS DE DOLLARS EN FUMÉE

(Suite de la 1ère page)

Les édifices détruits

Les édifices incendiés sont: sur la rue Sparks, No. 224, le magasin de peintures de M. Stewart; No. 226 et 228, la "Mortimer Lithographie Company"; No. 234, magasin de J. Smith, marchand en gros; et les chambres de la "Capital Athletic Association", No. 240, un édifice inoccupé; No. 242, le bureau de la "Ottawa Paper Box Co.", No. 244-250, l'édifice de la "Davidson and Thackeray".

Sur la rue Queen, côté nord, No. 221, les casernes de l'armée du Salut; No. 223 la "Bortwick Fruit Exchange"; l'établissement de l'eau minérale; No. 227, la résidence de Whitford Birch et l'arrière de l'usine de la "Davidson and Thackeray".

Sur la rue Queen, côté sud, No. 226 et 228, les ateliers de la "Bryson, Graham and Co."; No. 230, l'atelier de Frederick Reynolds; No. 234, le magasin de Michael J. McEvoy; No. 246, le magasin de V. Curran; No. 248, 250, la maison de pension de M. A. Edwards; No. 252, le magasin de James Baker.

Les pertes sont évaluées à environ \$200,000.

Une grande quantité de portes et de chaises, destinées au Sud-Africain ont été détruits.

Le feu avait visité cette localité il y a huit ans.

Environ trois cents employés sont sans ouvrage par suite de l'incendie.

A Sherbrooke

Sherbrooke, 4. — On nous annonce que de nombreuses habitations et beau-

CHAPEAUX A DES PRIX D'ECOULEMENT

800 chapeaux canotiers en paille fendue unie et en grosse paille, pour dames et demoiselles; couleurs: blanc, bleu-marine, bleu-marin et blanc, et noir, garnis de ruban uni et de fantaisie, bande en cuir contre la transpiration. Valeurs de 50c à \$2. Vendredi chacun..... 25c
Seulement 200 chapeaux de sortie, garnis, pour dames et demoiselles, en paille crème et noire, garnis de velours et de soie, boucle dorée. 25c
Prix régulier \$1.25. Vendredi..... \$1.29
Seulement 50 chapeaux en chiffon noir, carcassee en fil métallique. Régulier \$1.75. Vendredi, chacun.....

Vous achèterez plusieurs de ces oamisoles

parce que, outre qu'elles ne sont pas chères, elles sont d'une bonne valeur.

Canotiers suisses non blanchies, à côtes, décollées, manches courtes ou sans manches. Prix spécial, demain..... 5c

BAS DE COTON NOIR NON CHANCEANT

Pour dames, que nous vendrons, la 9c

paire. Nous avons par nous-mêmes que, en dehors de cet établissement, le prix en est, la paire, de 12c.

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE.

1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL.



MILLE CANADA—C'est très-bien, aidez-moi à apporter ces colis.—Il y en a encore pour vous trois.

Coup de foudre ont été détruites par les feux de la St-François-Xavier de Brompton. Le montant exact des pertes n'a pu encore être évalué.

Il paraîtrait que le village de Forcadelle est complètement détruit et qu'on est occupé à combattre un incendie important à Lyster Station.

A Kingston

Cornwall, Ont., 4. — Le feu sévit partout dans la région de Stormont et Glengarry, mais pas encore à Cornwall. La maison, les clôtures et gran- des débris par le feu à un mille au Sud de Finch.

Lachute, Qué., 4. — Le feu cause d'énormes ravages dans nos environs, mais notre ville n'est pas encore en danger immédiat. L'incendie fait rage à un mille au Nord de Brownsburg, deux milles d'ici. L'importante manufacture de la Dominion Carbridge Co., est située à l'ouest. On est occupé à l'entourer de fossés. Au lac Louise et St-Michel plusieurs moulins ont été brûlés sans compter les énormes pertes de bois.

Kingston, 4. — Les feux sont très dangereux dans les alentours. Les flammes sont rendues à Tuttle Hill. La ferme de B. Batton est détruite. Les clôtures sont brûlées ainsi que les bois.

A Ottawa

Ottawa, 4. — La commission municipale des incendies s'est assemblée ce soir et a décidé de demander au conseil la permission d'acheter une nouvelle pompe et des boyaux à incendie, et aussi celle d'engager 9 nouveaux hommes. Le club de grosse Capital a perdu tous ses trophées, ses coupes, ses photographies, etc.

Deux femmes brûlées

St-Jean, N.B., 4. — A Picadilly, comté de Kings, deux femmes, Mme John Linden et sa sœur, Mlle Susan Teakles, ont été brûlées vives tandis qu'elles essayaient de sauver leurs vêtements. Plusieurs maisons ont été brûlées.

A Buckingham

Buckingham, 4. — Templeton, Buckingham, Portland, Bowman, Berry, Mulgrave et Lochaber sont la proie des feux de forêts sur une distance de 75 milles.

Les pertes sont incalculables, des millions de pieds de bois ont été brûlés. Sur la rivière seulement il y a pour \$1,000,000 en fumée. Plusieurs fermes sont détruites. L'Ange-Gardien, Masson et Cumberland sont sur le trajet des flammes.

Aux Etats-Unis

Manchester, N. H., 4. — Dans un rayon de 15 milles autour de Nashua il y a un grand nombre de feux, surtout à Milford, à Wilson et à Linneboro. A Colebrook, les pertes sont énormes.

Ellsworth, Me., 4. — Les flammes entourent la ville. Toute la plantation 22 est en feu. Mariaville brûle, ainsi que les forêts de Green Lake.

Burlington, V., 4. — Un millier d'hommes combattent les feux de forêts dans le Vermont, mais il faudrait de la pluie pour les aider.

Saratoga, N. Y., 4. — Les feux dans les Adirondacks sont hors de tout contrôle. Dans l'air flottent des cendres qui obscurcissent l'atmosphère.

Plattsburgh, N. Y., 4. — Les flammes ont détruit Adirondack Lodge, un superbe hôtel à deux milles du lac Placid.

Boston, Mass., 4. — Les pertes sont d'environ \$1,000,000. A 20 milles d'ici, les bois brûlent et au Cap Cod, 2000 acres de bois et plusieurs maisons ont été détruites.

AUX HOTELS

ST-JAMES. MM. A. Beauchamp et D. Arthabaskaville, T. Brossard, St-Jean, C. V. Legault, Valleyfield, J. A. Plamondon, St-Hyacinthe, Wm. Carey, Bedford, A. Fitzgerald, Detroit, Mich., A. A. Beccles, Brockville, G. H. Ray, Belleville, D. Charleason, Alexandria, E. S. Turner, Drummondville, F. Gallant, Woodville, Jos. Harris, Lachine, E. J. Sinclair, Ottawa, A. E. Massé, Grand-Ligne, U. J. S. Lefebvre, et Dame, Farmham, Dr J. A. Fulton et Dame St-Christy, St-Amand.

ST-JEROME. MM. A. Pion, Québec, J. A. Barrette, St-Barthélemy, Clivia

publie, les MM. Carsley viennent justement de faire une innovation, la première du genre, qui ne manquera pas d'avoir un immense succès. Nous voulons parler de la succursale de la Banque Provinciale du Canada que ces messieurs viennent d'établir dans leurs magasins. Tout est maintenant prêt pour l'ouverture de cette succursale, et l'on nous annonce que l'inauguration en sera faite très prochainement. Le gérant, dont nous faisons encore le nom, est tout désigné dans la personne d'une dame avantageusement connue, tant dans le monde social que dans le monde commercial. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une femme est appelée à occuper une charge aussi importante dans une institution financière, et c'est d'un heureux augure pour la nouvelle entreprise. Il est certain que les nombreuses clientes de la maison seront flattées de ce choix exceptionnel.

Nous tenons, avant de terminer, à dire un mot du splendide café qui occupe l'étage supérieur. C'est aujourd'hui le lieu de rendez-vous de toute la classe fashionable. Le service y est parfait, et c'est aux accords mélodieux d'un orchestre complet que l'on prend le lunch le plus délicieux à un prix vraiment dérisoire.

Cette brève esquisse servira, espérons-nous, à faire apprécier davantage le célèbre magasin qui contribue pour une si grande part à développer et à faire progresser notre ville.

DÉCÈS

GENÈREUX.—En cette ville le 3 courant, à l'âge de 82 ans, E. Anacleto, Gêneroux, ancien négociant. Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 334 rue Sherbrooke, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 52-2

Chaussures de 1ère Qualité

Nous venons de recevoir un lot considérable de chaussures de TOUTES SORTES, que nous vendrons PLUS BAS que le PRIX des MANUFACTURES.

LOT SPECIAL de chaussures et souliers de toile, blanc et noir, de toutes les grandeurs.

Cette vente extraordinaire commencera LUNDI

Hâtez-vous de venir faire votre choix.

JUBILEE SHOE STORE

J. C. HEMOND & CIE

Bloc Barsalou. 1351 Rue Ste-Catherine

TAPIS

Dans tout l'univers, je n'ai pas vu de plus beau magasin de tapis ni de plus beau stock. Telle a été l'expression d'un connaisseur.

Nous sommes assurés par de telles remarques que notre assortiment de Tapis et de Fouritures, Lits et literie, sont up-to-date et donneront satisfaction à tous les acheteurs.

THOMAS LIGGET, Edifice Empire.

2474, 2476 RUE STE-CATHERINE

DYSPEPSIE

Beaucoup d'hommes forts et de femmes en bonne santé, contractent cette maladie qu'ils pourraient éviter s'ils avaient une de nos fameuses glacières pour conserver leurs mets.



2543-2553 Rue Notre-Dame

292-300 " Seigneurs.

MONTREAL.

Fondeurs en Cuivre

Nous sommes préparés à fondre

Le Cuivre, le Bronze, l'Aluminium et le Plomb. . .

AUSSI tous genres de Plaquage en Nickel et de Polissage en Cuivre.

W. R. CUTHBERT & Co.,

39, 41 et 43 RUE DUC,

Tél. Main 881. 15-lmes. **MONTREAL.**

ASCENSEURS

Nous manufacturons un seul genre

LES MEILLEURS

Ascenseurs pour Edifices de bureaux publics, Magasins, Hôtels, Logements et Manufactures.

THE FENSOM ELEVATOR Co. Limitée.

BUREAUX ET ATELIERS

44-56 RUE DUC, TORONTO, ONT.

FENSOM